



**DEVELOPMENT
REIMAGINED**

Ré-imaginer les Agences de Notation Selon les Priorités Africaines

Février 2025

L'objectif de cette note d'orientation

Au cours des deux dernières décennies, de plus en plus de pays africains ont pu rejoindre le système de la dette souveraine. Au début des années 1990, un seul pays africain - l'Afrique du Sud - bénéficiait d'une notation souveraine. En 2006 encore, 28 pays africains n'étaient pas notés. Aujourd'hui, 32 des 55 pays africains bénéficient d'une ou plusieurs notations de la part des trois grandes agences de notation.

Cependant, le système financier international actuel n'est plus adapté. Au fil du temps, l'architecture financière a développé des failles significatives, sa conception favorisant et donnant la priorité aux créanciers. Par la suite, des contraintes ont été imposées aux pays emprunteurs, ce qui peut décourager l'obtention de financements futurs. Trois agences de notation dominent le secteur et ont développé ce qui s'apparente à un oligopole mondial. Il s'agit de Standard & Poor's Credit Market Services (S&P), Moody's Investor Service et Fitch Inc.

Bien que les agences de notation déclarent régulièrement qu'elles ne sont que des éditeurs d'opinions financières, en tant qu'acteurs du marché, leurs notations de crédit ont beaucoup plus de valeur que les opinions des gouvernements, des organismes multilatéraux ou des éditeurs et journalistes financiers les plus éminents, et exercent une influence mondiale considérable sur les décisions relatives à la dette, y compris celles prises pour les pays africains.

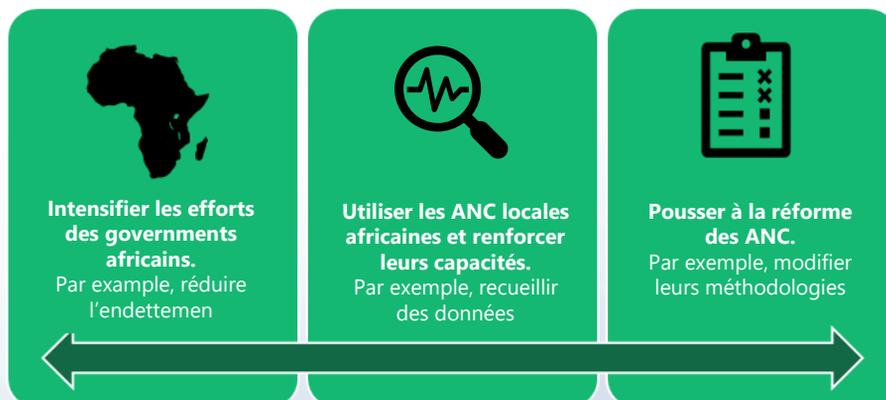
Au fil des ans, plusieurs pays africains ont rejeté les évaluations des agences de notation, estimant que les méthodologies de ces trois grandes agences ne parvenaient pas à rendre compte de l'environnement unique des pays africains. Development Reimagined a révélé qu'entre 2011 et 2024, au moins 29 déclarations dans 12 pays africains se sont opposées aux décisions des agences de notation (annexe i).

Suite :L'objectif de cette note d'orientation

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et la CEA ont également [mis en garde](#) contre la dégradation des notations de crédit souverain, malgré les perspectives économiques positives pour le continent. Ils soulignent que les trois principales agences de notation commettent « des erreurs importantes dans leurs notations ». Ces notations ont des conséquences financières concrètes : selon un [nouveau rapport](#) d'Africa Practice et d'Africa No Filter, les gros titres négatifs ont coûté au continent 4,2 milliards de dollars par an en paiements d'intérêts sur la dette.

En comparaison, il existe des agences de notation locales qui adoptent des méthodologies alternatives à celles des trois grandes agences. Ces agences de notation locales peuvent ainsi fournir des informations clés sur les différences méthodologiques avec les trois grandes agences et éclairer les parties prenantes sur la manière dont ces différences peuvent entraîner une évaluation différente des risques en Afrique.

Les solutions proposées pour résoudre les problèmes rencontrés par les pays africains avec les agences de notation sont très diverses. D'un côté, il y a l'argument selon lequel les gouvernements africains doivent redoubler d'efforts pour respecter les normes des agences de notation afin d'obtenir de meilleures notes - par exemple, en réduisant les niveaux d'endettement par la réduction des dépenses, ce qui peut nuire à la croissance. D'autre part, les agences de notation sont invitées à modifier leur approche en réformant leurs méthodes afin de réduire les préjugés et la subjectivité. Cependant, se concentrer sur une seule extrémité du spectre ne sera pas suffisant pour un changement systématique et à long terme - il est nécessaire de combiner plusieurs approches.



Suite :L'objectif de cette note d'orientation

À ce titre, cette note d'orientation propose sept recommandations aux décideurs politiques africains et internationaux pour « réimaginer » la manière dont les pays africains peuvent s'engager avec les agences de notation locales et les trois grands.

Cette note a été préparée à la suite d'un [événement](#) organisé par Development Reimagined et Falémé Conseil lors des Assemblées annuelles 2024 du FMI et de la Banque mondiale.

- 1 Réformer les méthodologies utilisées par les agences de notation actuelles.
- 2 Investir dans la production locale de données et mettre en place des cadres réglementaires pour renforcer la présence locale.
- 3 Création d'organismes de régulation des notations de crédit.
- 4 Tirez les leçons des agences de notation locales dans monde entier.
- 5 Utiliser les agences de notation africaines existantes.
- 6 Les pays africains doivent mener des recherches avant de s'engager auprès des investisseurs et des agences de notation.
- 7 Les gouvernements africains doivent se coordonner pour réformer les trois grandes agences de notation.

1. Réformer les méthodologies utilisées par les agences de notation actuelles.

Défi: Les méthodologies actuelles utilisées par les agences de notation posent deux problèmes majeurs, d'ordre quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif, les agences de notation utilisent systématiquement plusieurs variables empiriques pour déterminer 90 % des variations des notations de crédit, notamment le PIB par habitant, la croissance du PIB, l'inflation, le ratio des réserves de change hors or par rapport aux importations, le ratio de la balance des opérations courantes par rapport au PIB, l'historique des défauts de paiement de la dette ainsi que le niveau de développement économique. En outre, les notations des pays en développement sont affectées par deux autres variables : les augmentations des taux d'intérêt internationaux et la structure des exportations et leur concentration.

Cela signifie que, par définition, les pays africains sont en retrait en ce qui concerne la viabilité de la dette, si l'on considère les conditions dans lesquelles leurs notations de crédit ont été établies, principalement au cours des années 2000, après l'allègement de la dette et les efforts d'ajustement structurel.

Solution: Les agences de notation doivent collaborer plus étroitement avec les pays et les institutions africains afin d'utiliser des mesures quantitatives applicables qui ne soient pas directement défavorables aux pays africains.

Les gouvernements et les institutions africaines doivent également s'unir pour identifier les domaines qui posent problème dans les évaluations quantitatives, par exemple le manque de données (recommandation 2).

2. Investir dans la production locale de données et mettre en place des cadres réglementaires pour renforcer la présence locale.

Défi: Les pays africains doivent renforcer leurs systèmes internes de collecte de données et de collaboration avec les agences de notation afin de garantir une évaluation équitable. Actuellement, les trois grandes agences de notation s'appuient sur des données limitées, ce qui laisse la place à des évaluations subjectives, qui finissent par être moins quantitatives et plus qualitatives, basées sur les opinions des trois grandes agences. Cela peut donner lieu à des évaluations subjectives qui ne reflètent pas les réalités économiques africaines. Malheureusement, la plupart des progrès et des développements positifs sur le continent ne sont pas pris en compte dans les notations, de nombreuses notations restant inchangées pendant de longues périodes.

En outre, les évaluations des trois grandes agences sont souvent menées par des personnes qui ne vivent pas ou ne travaillent pas sur le continent et qui n'ont donc que peu ou pas de contexte des réalités sur le terrain, ou la capacité de saisir l'actualité des développements. L'une des réformes mises en œuvre dans l'Union européenne (UE) après la crise européenne de 2009 comprenait la création de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), qui supervise les opérations des agences de notation dans l'UE.. Cela fournit un bon exemple de la manière dont la réglementation des activités des agences de notation peut aider les États souverains dans leurs engagements (encadré 1).

Solution: Les pays et les institutions d'Afrique doivent donner la priorité à l'investissement dans la construction et le renforcement de la capacité, de l'analyse et de la diffusion des données. L'augmentation de la disponibilité de données fiables et crédibles en provenance des pays africains permettra d'accroître la marge de manœuvre.

Les pays africains devraient également continuer à s'engager de manière proactive auprès de la CEA et du MAEP, qui fournissent une évaluation comparative et une analyse des méthodologies, y compris dans des rapports conjoints, afin de contribuer à réduire les lacunes en matière d'information.

En outre, les pays, les institutions et les communautés économiques régionales d'Afrique devraient se coordonner pour établir des cadres réglementaires permettant de superviser et de diriger les trois grands afin de garantir une présence locale et le respect des normes établies par les autorités africaines dans les pays où ils sont notés.

3. Création d'organismes de régulation des notations de crédit.

Défi: Il est nécessaire de mettre en place un organisme de régulation supérieur pour examiner et gérer les litiges relatifs aux notations de crédit, d'autant plus que les politiques futures des économies à revenu faible et intermédiaire sont affectées par les dégradations des agences de notation, car l'accès au crédit est encore plus limité et le coût de l'emprunt est plus élevé. L'ONU a critiqué les agences de notation pour avoir abaissé la note de quatre pays africains immédiatement après leur adhésion à l'initiative DSSI, ce qui a eu pour effet d'augmenter les primes de risque. D'autres pays n'ont pas adhéré à l'initiative DSSI par crainte d'une dégradation de leur notation.

Parmi les autres exemples, on peut citer les gouvernements africains qui réfutent les décisions de notation, mais qui ne disposent d'aucun mécanisme pour enregistrer les litiges. Actuellement, Moody's est la seule des trois grandes sociétés à disposer d'un mécanisme de recours interne, qui reste éloigné des perspectives externes.

Solution: Il est nécessaire qu'un tel organisme ait le pouvoir et le mandat de suivre les cas de litiges ou de désalignement entre les notations et les fondamentaux économiques d'un pays et de veiller à ce que les agences de notation suivent des règles et des principes établis qui permettraient d'obtenir des notations de crédit plus justes et plus précises pour les pays africains à l'échelle internationale. La création de l'AEMF, qui supervise les activités des agences de notation dans l'UE, en est un bon exemple (encadré 1).

Dans l'ensemble, les pays et les institutions africains doivent demander la création d'un organisme de réglementation indépendant au niveau international pour contrôler et superviser les agences de notation. Par ailleurs, le MAEP pourrait évoluer pour devenir un régulateur interne pour le continent.

Encadré 1. Réglementation de l'Union européenne sur les agences de notation.

En 2009, l'Union européenne (UE) a mis en place un cadre réglementaire solide, le règlement sur les agences de notation (CRAR), afin de superviser les activités des agences de notation, en particulier les trois grandes agences. Ce règlement a été adopté en réponse à la crise financière de 2007-2008 afin d'améliorer la transparence, l'indépendance et la précision des agences de notation, et de promouvoir ainsi la protection des investisseurs et la stabilité des marchés financiers. Les mesures spécifiques du CRAR sont les suivantes :

- Les agences de notation doivent être enregistrées auprès de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) pour exercer leurs activités dans l'UE. L'[AEMF](#) a le pouvoir de superviser les agences de notation et de prendre des mesures coercitives, notamment d'imposer des amendes et d'interdire aux agences de notation d'exercer leurs activités dans l'UE. L'AEMF exerce une surveillance plus fréquente et plus intensive sur ces agences de notation en raison de leur pouvoir de marché et de leur influence considérables.
- Les agences de notation sont tenues de divulguer des informations plus détaillées sur leurs méthodes, leurs sources de données et leurs conflits d'intérêts, et de publier leurs notations en temps utile, afin que les acteurs du marché puissent comprendre le mode de calcul des notations et en évaluer la solidité.
- Afin d'améliorer la précision, les agences de notation sont tenues de mettre en œuvre des procédures solides pour prévenir les erreurs et identifier et corriger les erreurs, et en cas d'abaissement ou de perspectives de notation, les agences de notation doivent divulguer au public tout changement et les raisons associées, en plus de fournir des indications claires sur tout changement potentiel dans les notations.
- Les agences de notation sont soumises à des exigences de fonds propres plus élevées que les autres agences, et doivent en outre veiller à maintenir un niveau élevé d'indépendance par rapport aux entités qu'elles notent afin d'éviter les conflits d'intérêts.

4. Tirez les leçons des agences de notation locales dans monde entier.

Défi: L'influence mondiale des agences de notation a été mise en évidence après la crise financière de 2008, en raison des lacunes des cadres réglementaires financiers et des investisseurs dont les critères de décision sont ancrés dans les notations de crédit. Un [rapport du Congrès américain sur la crise financière](#) de 2011 a révélé que Moody's et S&P ont déclenché la crise de 2008 lorsqu'elles ont été contraintes de revoir à la baisse la note de crédit gonflée qu'elles avaient initialement attribuée à des titres adossés à des créances hypothécaires peu performants. La crise financière asiatique de 1998 a également montré que les agences de notation peuvent renforcer les cycles d'expansion et de récession des économies lorsque les marchés de capitaux réagissent aux notations en termes d'investissements et de niveaux de crédit, ce qui influence ensuite systématiquement les notations, généralement pour le pire dans le cas des économies en développement.

Toutefois, si les trois grandes agences de notation contrôlent toujours la majorité du marché, il existe plusieurs agences de notation locales dans le monde qui ont une meilleure compréhension de leurs marchés locaux. Les agences de notation locales comprennent mieux les marchés financiers locaux et les problèmes locaux que les agences internationales et jouissent d'une plus grande acceptation et d'une plus grande confiance de la part des investisseurs locaux. Pour les pays africains, les agences de notation africaines seront essentielles pour encourager les investissements intra-africains et pour stimuler la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

En outre, les agences de notation locales adoptent des approches différentes en fonction de leur point de vue. Par exemple, China Chengxin International prend en compte des facteurs tels que les avantages institutionnels, qui comprennent la planification et l'exécution stratégiques du gouvernement, souvent rejetés par les trois grands, en faveur de mesures relatives à la voix et à l'obligation de rendre compte. En outre, comme indiqué dans l'encadré 2, les agences de notation sud-américaines présentent également des différences méthodologiques essentielles par rapport aux trois grands.

Solution: Les principales parties prenantes, notamment les pays africains, les institutions et les agences de notation africaines, devraient collaborer avec d'autres agences de notation locales du monde entier afin d'échanger des informations et des enseignements sur l'implication des agences de notation locales dans les décisions d'investissement. Le MAEP peut à nouveau jouer un rôle central en permettant cette coordination et ce transfert de connaissances.

Encadré 2 : agences de notation locales d'Amérique du Sud

L'Amérique du Sud a connu une augmentation du nombre d'agences de notation locales ces dernières années. Ces agences offrent d'autres perspectives que les trois grandes et jouent un rôle crucial dans l'évaluation de la solvabilité des entités souveraines, des entreprises et des institutions financières de la région. Alors que les agences de notation mondiales accordent souvent la priorité à des facteurs tels que la croissance économique, la santé budgétaire et la dette extérieure, les agences sud-américaines ont tendance à se concentrer davantage sur des facteurs spécifiques à la région, tels que le risque politique, la stabilité sociale et la volatilité des prix des matières premières. Vous trouverez ci-dessous les [principales différences](#) par rapport aux trois principales agences :

1. Orientation régionale - Les agences de notation sud-américaines ont une meilleure compréhension des dynamiques économiques, politiques et sociales propres à la région et adaptent souvent leurs méthodologies pour tenir compte des risques et des opportunités spécifiques présents dans la région.
2. l'accent mis sur le risque politique - la stabilité politique étant un facteur essentiel pour les économies sud-américaines, les agences de notation locales surveillent de près des facteurs tels que les élections gouvernementales, les politiques et les troubles sociaux, évaluant ainsi l'impact potentiel des changements politiques et des risques réglementaires sur la solvabilité des émetteurs.
3. Facteurs sociaux et environnementaux - certaines agences ont commencé à intégrer les facteurs ESG dans leurs [méthodes de notation](#) . Ces facteurs comprennent les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement et les risques liés au changement climatique.
4. Sensibilité aux prix des matières premières - de nombreuses économies sud-américaines dépendent fortement des exportations de matières premières, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations des prix. Par conséquent, les agences de notation locales intègrent les prévisions de prix des matières premières dans leur analyse afin d'évaluer l'impact sur les soldes budgétaires et la dette extérieure.

Parmi les principales agences de notation d'Amérique du Sud, on peut citer:

- [Austin Rating Brazil](#) - Agence spécialisée dans la notation des entreprises, en particulier dans les secteurs de l'infrastructure et de l'énergie.
- [Agence de notation Bells & Bayes Brésil](#) - Agence spécialisée dans l'évaluation du risque de crédit et la notation des entreprises et des institutions financières.

5. Soutenir les agences de notation africaines existantes et la nouvelle Agence africaine de notation de crédit de l'Union africaine (AfCRA).

Défi: Les agences de notation locales africaines ont des perspectives uniques sur les méthodologies de notation. Par exemple, August & Co adopte une méthodologie plus inclusive en incluant 40 % de données qualitatives basées sur la connaissance locale, tout en travaillant en étroite collaboration avec le pays ou l'entité évaluée pour mieux comprendre le contexte local afin de s'assurer que les notations sont bien informées.

D'autres agences de notation locales, telles que Sovereign Africa Ratings, ont inclus la base d'actifs du continent et adopté une méthodologie plus quantitative. Par la suite, les agences de notation africaines constatent souvent que leurs résultats reflètent une amélioration par rapport aux notations des trois grands, car elles tiennent compte de facteurs uniques tels que les actifs naturels et le secteur informel.

Solution: Les investisseurs devraient être encouragés à utiliser les agences de notation africaines au cours de leurs engagements afin d'améliorer leur compréhension du paysage économique unique du continent, y compris l'anticipation des fluctuations du marché. Ainsi, les parties prenantes africaines et internationales devraient soutenir l'expansion des agences de notation africaines sur le continent afin qu'elles s'engagent dans des notations d'entreprises et des notations souveraines.

En outre, si d'autres agences de notation africaines opèrent, les sociétés qui présentent des méthodologies crédibles pourraient être accréditées par l'Union africaine pour garantir la qualité et la crédibilité globales afin d'assurer l'objectivité. Parallèlement, l'évaluation du crédit en Afrique (AfCRA) proposée par le MAEP peut également fournir un service plus important au niveau régional pour compléter ce que font les agences de notation africaines existantes.

Encadré 3 : Agence africaine de notation de crédit (AfCRA)

L'Union africaine (UA) fait avancer son projet de création d'une agence africaine de notation de crédit (AfCRA) d'ici 2025, en tant que mécanisme innovant pour soutenir la réforme du système de notation de crédit. L'UA a proposé pour la première fois la création d'une agence africaine de notation de crédit (AfCRA) dans son acte constitutif de 2002. L'AfCRA vise à créer une agence de notation de crédit adaptée aux paysages économiques uniques des pays africains afin de fournir des évaluations de crédit plus précises et contextuelles pour les pays africains que les trois grandes agences.

En janvier 2017, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a mandaté le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) pour soutenir les États membres dans les questions liées aux agences de notation (encadré 4).

Plus précisément, l'AfCRA devrait viser à fixer la barre à l'échelle mondiale de trois manières :

1. En étant l'agence de notation souveraine la plus transparente au monde ;
2. En étant l'agence de notation souveraine la plus localisée au monde ;
3. En étant l'agence de notation souveraine qui crée des méthodologies robustes et crédibles utilisant des données qui mesurent le risque africain réel plutôt que le risque africain perçu.

En s'appuyant sur une compréhension plus approfondie des paysages économiques locaux, l'AfCRA vise à offrir des perspectives alternatives qui pourraient renforcer l'engagement des investisseurs et développer les marchés financiers nationaux en permettant aux pays d'accéder aux capitaux privés à un taux plus concessionnel.

En outre, étant donné qu'il existe déjà des agences privées de notation du crédit souverain et des agences de notation panafricaines sur le continent, l'AfCRA peut s'appuyer sur l'expérience acquise. Ce faisant, l'AfCRA peut jouer un rôle central dans la réduction de la coûteuse « prime de risque pour l'Afrique » qui apparaît dans les études sur les coûts d'emprunt du continent.

6. Les pays africains doivent effectuer des « devoirs » avant de s'engager auprès des investisseurs et des agences de notation.

Défi: Les agences de notation font partie d'un écosystème financier - elles ne sont pas la panacée, bien qu'elles aient une influence sur le coût et l'orientation du capital. Néanmoins, les investisseurs interprètent souvent de manière sélective les notations des agences de notation, en écartant les facteurs qu'ils jugent non pertinents. Par exemple, des entreprises figurant au classement Fortune 500, telles qu'ExxonMobil et Glencore, investissent massivement en Afrique, malgré des notations négatives, et ces entreprises génèrent des bénéfices substantiels en milliards sur le continent.

Solution: Les pays africains devraient s'engager activement auprès des investisseurs potentiels et comprendre leurs priorités et les paramètres qui comptent le plus pour eux. Ce faisant, les pays africains peuvent mieux façonner et communiquer leurs récits, en veillant à ce que leurs forces et défis uniques soient correctement pris en compte sur les marchés financiers mondiaux afin de réduire les perceptions biaisées du risque. En outre, les pays africains doivent élaborer des plans d'investissement ciblés et solides avant de s'engager avec les investisseurs afin de garantir un engagement proactif, ce qui peut aider à surmonter les difficultés potentielles liées à la notation du pays.

En outre, les pays africains doivent faire leurs devoirs sur les agences de notation bien avant de s'engager avec elles. Au niveau national, ils doivent tenir compte des problèmes de méthodologie des agences de notation, de la qualité ou de la solidité de l'analyse, ainsi que du manque de données. Par ailleurs, les pays africains doivent continuer à renforcer leurs capacités internes et à élaborer des stratégies claires au sein de leurs ministères des finances afin d'améliorer leurs relations avec les investisseurs et les analystes des agences de notation, par exemple par l'intermédiaire d'un agent chargé des relations avec les agences de notation.

Encadré 4 : Initiatives en matière d'engagement avec les agences de notation.

Plusieurs initiatives soutiennent les gouvernements et les institutions africaines dans leur engagement avec les agences de notation. Il s'agit notamment de:

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), une entité de l'Union africaine (UA), est à l'avant-garde de la création et de l'opérationnalisation de l'AfCRA - une agence de notation panafricaine (Encadré 3). En 2023, lors de la 6e réunion du Comité technique spécialisé (CTS) de l'UA, les ministres des finances et de l'économie ont adopté une déclaration approuvant la création d'une AfCRA pilotée par le secteur privé, autofinancée et durable. En 2024, lors de la 7e réunion du comité spécialisé de l'UA, le MAEP a été invité à accélérer l'opérationnalisation de l'AfCRA. L'AfCRA, dont le lancement est prévu en juillet 2025, sera un instrument essentiel pour garantir des notations de crédit plus équitables et modifier les perceptions négatives des risques des pays africains.

Au début des années 2000, **le Programme des Nations unies pour ledéveloppement (PNUD)** a lancé l'initiative de notation de crédit du PNUD, qui a aidé les pays africains à renforcer leur engagement auprès des marchés internationaux de capitaux, ce qui a permis aux gouvernements d'acquérir une expérience significative en matière de gestion et d'utilisation des notations de crédit.

Le PNUD et AfriCatalyst, une société mondiale de conseil en développement, ont relancé les travaux sur ce sujet en lançant l'initiative de notation de l'Afrique en 2024. L'initiative se concentre sur [trois éléments clés](#) :

- i) une plate-forme de ressources sur les notations de crédit en Afrique qui comprend des méthodologies et des recherches sur les données,
- ii) un Concilium de conseillers qui fournit un soutien technique sur les notations de crédit et,
- iii) une communauté de pratique qui relie les professionnels travaillant sur les notations de crédit.

Le PNUD et AfriCatalyst ont organisé des ateliers de renforcement des capacités et des ateliers régionaux axés sur le développement des connaissances en matière de notation de crédit en dotant les participants d'outils leur permettant d'améliorer leur notation. Ces [ateliers](#) ont rassemblé plusieurs pays africains, dont l'Éthiopie, la Tanzanie et le Kenya.

7. Les gouvernements africains doivent se coordonner pour réformer les trois grandes agences de notation.

Défi: Les pays africains sont confrontés à des défis similaires et omniprésents en raison des biais méthodologiques des trois grandes agences de notation. Cela crée une « perception du risque africain », qui se traduit par une prime africaine, ce qui signifie que les pays africains paient un taux plus élevé pour accéder aux marchés de capitaux internationaux. Cela ne reflète pas la réalité de l'investissement en Afrique - comme le montrent les investissements dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles, qui génère des profits élevés.

Dans l'ensemble, la prime associée aux économies africaines est surévaluée, car plusieurs facteurs entrant dans la notation sont subjectifs. En effet, un rapport de Moody's a montré que, sur la base de données objectives, le taux de défaillance des projets d'infrastructure en Afrique était inférieur à celui de l'Europe, de l'Amérique latine et de l'Asie. Par conséquent, le rendement réel des investissements dans certains secteurs n'est pas reflété dans les méthodologies utilisées par les agences de notation.

Solution : Les gouvernements et les institutions africains doivent s'unir collectivement pour réclamer des réformes méthodologiques spécifiques dans l'engagement des trois grands dans les pays africains. La présentation proactive de ces propositions dans les principaux forums internationaux, tels que les réunions des institutions de Bretton Woods ou le forum du G21, donnera une forte impulsion à la réforme. Ces changements permettront un meilleur accès à des financements abordables et réduiront le déficit de financement existant et la dépendance à l'égard des financements extérieurs.

En outre, étant donné que l'Afrique du Sud assure la présidence du G21 jusqu'en 2025, les dirigeants africains et les autres partenaires de développement devraient demander au G21 de lancer un chantier sur la réforme et la réglementation des agences de notation et sur l'analyse des risques dans le secteur privé. Le G21, de par son expérience dans le domaine financier, est l'institution appropriée pour initier ce processus.

Remerciements

Cette note d'orientation a été préparée à la suite d'un [événement](#) organisé par Development Reimagined et Falémé Conseil lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale de 2024, avec les éminents intervenants suivants ; **Dr Hanan Morsy**, Secrétaire exécutif adjoint et économiste en chef de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, **Mme Malado Kaba**, Directrice générale de Falémé Conseil et ancienne ministre de l'économie et des finances de la République de Guinée, **M. Jean-Paul Adam**, Directeur des politiques, du suivi et du plaidoyer au Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique du Secrétariat des Nations Unies et ancien ministre des finances, **M. Paulo Gomes**, fondateur d'Orango Investment Corporation, cofondateur de New African Capital Partners et président de PGP and Partners et ancien directeur exécutif de la Banque mondiale, **Mme Zhang Tingting**, directrice exécutive de Sovereign and International Rating, China Chengxin International (CCXI), **Dr Sifiso Falala**, fondateur et directeur général de Sovereign Africa Ratings et **M. Isaac Babatunde**, directeur exécutif d'Agusto & Co.

Clause de non-responsabilité: ce document ne reflète pas les opinions des orateurs individuels ou de leurs organisations lors de l'événement.

Pour contacter l'équipe de Development Reimagined, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante

interns@developmentreimagined.com

Pour en savoir plus sur Development Reimagined, veuillez consulter le site suivant

www.developmentreimagined.com

Annexe i : Liste des déclarations des pays africains contre les décisions des agences de notation (2011 – 2024)

Pays et nombre de déclarations AZ	Ce qui a été dit
Congo, République du (1)	<p>Le ministère des finances de la République du Congo (2024) est actuellement en conflit avec les agences de notation au sujet de ce qu'elles considèrent comme un défaut de paiement du dernier coupon de son euro-obligation de 363 millions de dollars. Le Congo nie être en défaut de paiement.</p> <p>« La République du Congo dénonce ces dégradations qui sont uniquement basées sur les effets de la procédure frivole initiée par... Commisimpex », a déclaré Aymar Ebiou , conseiller du ministre des Finances du Congo, déclaré dans un communiqué vendredi.</p> <p>« La République du Congo maintient qu'aucun défaut de paiement n'a eu lieu... Le pays a payé le syndic dans les délais... le 27 juin 2017. » Source</p>
Egypte (3)	<p>Le ministre égyptien des Finances, S.E. Samir Radwan (2011), a noté que l'économie du pays avait été endommagée par les manifestations qui ont duré une semaine, mais a nié que le pays ait été plongé dans le chaos. Source</p>
	<p>Le ministre égyptien des Finances, S.E. Mohamed Maait (2023), a déclaré que « l'abaissement de la note de crédit de l'Égypte reflète la lutte du pays contre les pressions extérieures extrêmes résultant de défis mondiaux complexes, notamment les tensions géopolitiques ». Source</p>
	<p>Le ministre égyptien des Finances, S.E. Mohamed Maait (2024), Le ministre égyptien des Finances Mohamed Maait a souligné que la dernière décision de l'agence de notation mondiale Moody's qui a fixé la note de crédit souveraine du pays à Caa1 et a révisé ses perspectives futures à négatives « n'a pas pris en compte les efforts actuels du gouvernement » Source</p>
Ghana (8)	<p>Le ministre des Finances du Ghana, S.E. Seth Terkper (2013), a déclaré que « la décision de Fitch n'est pas juste car elle ne reconnaît pas les efforts très sérieux de consolidation budgétaire que nous avons annoncés dans le budget et que nous mettons en œuvre ». Source</p>
	<p>Le ministre des Finances du Ghana, S.E. Seth Terkper (2015), a déclaré dans une interview le 17 janvier dans la capitale, Accra. « Les agences de notation ont eu leurs propres problèmes, elles veulent donc être perçues comme des pays durs... » « C'est difficile parce que nous sommes en transition d'un pays en développement vers un pays à revenu intermédiaire », « Cela signifie que nous avons moins accès au financement concessionnel » de la Banque mondiale. » Source</p>
	<p>Le ministre des Finances du Ghana, S.E. Ken-Ofori Atta (2020), a demandé dans le Financial Times si « les agences de notation [commencent] à faire basculer notre monde dans le premier cercle de l'enfer de Dante ? » Source</p>
	<p>Le ministère des Finances (2022) a noté : « Nous sommes gravement préoccupés par ce qui semble être un biais institutionnalisé contre les économies africaines à cet égard, sans tenir compte de l'impact négatif sur le coût et l'accès au financement pour les souverains africains. Nous continuerons activement à soutenir le tollé mondial contre ce léviathan ». Source</p>

Suite : Annexe i : Liste des déclarations des pays africains contre les décisions des agences de notation (2011 – 2024)

Pays et nombre de déclarations	Ce qui a été dit
Ghana (8)	Le communiqué de presse du ministère des Finances (2022) indique que « malheureusement, il convient également de noter qu'à l'échelle régionale, il existe de nombreuses preuves que les souverains du continent africain en particulier ont subi plus de mesures de notation défavorables que tout autre continent depuis la pandémie, malgré le fait que l'impact de la COVID a été relativement gérable en Afrique. Nous sommes gravement préoccupés par ce qui semble être un biais institutionnalisé contre les économies africaines à cet égard, car les analystes de notation de crédit adoptent des postures très conservatrices et une faible tolérance au risque pour les crédits souverains africains sans tenir compte de l'impact négatif sur le coût et l'accès au financement pour les souverains africains. » Source
	Le ministre ghanéen des finances, S.E. Ken-Ofori Atta (2022) « le gouvernement est déçu par la décision de S&P de dégrader la note du Ghana malgré les politiques audacieuses mises en œuvre en 2022 pour relever les défis macro-budgétaires et assurer la viabilité de la dette » Source
	Le président du Ghana, Nana Akufo-Addo (2023), a reproché aux agences de notation d'exacerber les difficultés budgétaires des pays en développement par des dégradations injustifiées qui excluent les gouvernements des marchés de capitaux, « transformant les crises de liquidité en crises de solvabilité » Source
	Le ministre des Finances du Ghana, S.E. Ken-Ofori Atta (2023), a déclaré : « Les agences de notation commencent-elles à faire basculer notre monde dans le premier cercle de l'enfer de Dante ? » Source
Kenya (1)	Le ministre des Finances du Kenya, S.E. Henty Rotich (2017), « Moody's ne fait que des notations indépendantes. Nous n'avons jusqu'à présent que deux notations sous contrat ». Source
Mozambique (1)	Le ministre de l'Économie et des Finances du Mozambique, S.E. Max Tonela (2023), « L'évaluation récente du « rating » du pays s'est basée sur un cadre rétroactif, notamment au cours des premiers mois de l'année, une période où l'impact de la réforme salariale a été très élevé » Source
Namibie (1)	Un examen de la note de la Namibie quatre mois seulement après le début de la mise en œuvre du budget pour l'exercice 2017/18 est effectué trop tôt et donc sur une base très étroite, et peut contenir des conclusions spéculatives sur la performance du budget pour l'ensemble de l'exercice. Source
Nigéria (2)	Le gouvernement fédéral du Nigeria (2017) a noté que, bien qu'il respecte le droit de Moody's à prendre cette décision, il est en profond désaccord avec les prémisses et doit se pencher sur certaines des conclusions sur lesquelles repose la décision. Source
	La ministre des finances, S.E. Zainab Ahmed (2023), a exprimé son désaccord avec ce qu'elle a appelé la dégradation « surprise » de la note de crédit du pays par Moody's, en insistant sur le fait que le gouvernement avait déjà pris en compte les préoccupations de l'agence. Source
Sénégal (1)	Le président du Sénégal, S.E. Macky Sall, s'exprimant en tant que président en exercice de l'Union africaine (UA) (2023) « la perception du risque continue d'être plus élevée que le risque réel ». Source

Suite : Annexe i : Liste des déclarations des pays africains contre les décisions de l'ARC (2011 – 2024)

Pays et nombre de déclarations	Ce qui a été dit
Afrique du Sud (6)	Désapprouvé la décision de Moody's Investor Service d'abaisser la notation des banques sud-africaines de « stable » à « négative », en affirmant que ses politiques économiques soutenaient la croissance et la compétitivité. Source
	Nous ne sommes pas d'accord avec l'évaluation du risque politique en Afrique du Sud. Le débat politique et l'échange vigoureux d'idées sur les options politiques font partie intégrante de la fibre d'une dispensation démocratique. Cela ne peut être interprété comme de l'instabilité politique. Source
	La dégradation continue des notations se traduira par des coûts d'endettement inabornables, une détérioration de la valeur des actifs (tels que les retraites, les autres épargnes et les biens immobiliers) et une réduction du revenu disponible pour de nombreuses personnes. Source
	« C'est avec le cœur lourd que nous constatons que les trois principales agences de notation attribuent actuellement à l'Afrique du Sud une note inférieure à celle d'investissement. » Source
	La décision de Fitch et Moody's de dégrader encore davantage la note du pays est douloureuse. Cette dégradation aura non seulement des conséquences immédiates sur nos coûts d'emprunt, mais elle limitera également notre cadre budgétaire. Source
	« Bien que nous comprenions les facteurs sous-jacents mis en évidence par les agences de notation, nous pensons qu'en cette période de crise, où le monde entier est en train de se recalibrer et de redéfinir son statut économique, le fait d'émettre des dégradations cette fois-ci équivaut à nous donner un coup de pied quand nous sommes à terre. » Source
Tanzanie (1)	Un porte-parole (2018) a noté que la Tanzanie rejette les perspectives négatives de la notation de crédit. Le gouvernement s'attend à ce que Moody's s'assoie avec le gouvernement pour discuter de toutes les questions qu'ils pourraient avoir après leur examen. Source
Tunisie (1)	Le ministre tunisien des finances, S.E. Lamia Zribi (2017), a déclaré que « l'abaissement de la note de crédit de la Tunisie par Fitch était basé sur des informations obsolètes et a eu un impact négatif sur la récente transaction d'euro-obligations de l'État ». Source
Zambie (3)	Nous demandons à Moody's de s'abstenir d'imposer des évaluations à la Zambie, car cet acte est incompatible avec les meilleures pratiques internationales. L'évaluation faite par Moody's selon laquelle la cote de crédit de la Zambie s'est détériorée doit être ignorée car son exactitude n'a été discutée avec aucun représentant autorisé du gouvernement zambien. Source
	Doit être ignoré car son exactitude n'a pas été discutée avec un représentant autorisé du gouvernement. Source
	« La note « CC », qui a été attribuée le 16 avril, est due à la limitation des liquidités extérieures de l'État, exacerbée par la pandémie, ce qui signifie que le pays s'est retrouvé dans une position très vulnérable sur le plan financier. Quel est l'impact de cette nouvelle dégradation de la note sur la Zambie ? L'abaissement de la note de la Zambie reflète l'opinion de Fitch selon laquelle un défaut de paiement est imminent. » Source



**DEVELOPMENT
REIMAGINED**